



HAL
open science

La colère dans les Sentences attribuées à Publilius

Guillaume Flamerie de Lachapelle

► **To cite this version:**

Guillaume Flamerie de Lachapelle. La colère dans les Sentences attribuées à Publilius. *Myrtia.*, 2021, 36, pp.76-91. hal-03838915

HAL Id: hal-03838915

<https://hal.science/hal-03838915>

Submitted on 3 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La colère dans les *Sentences* attribuées à Publilius
[Anger in the *Sententiae* associated with Publilius]

Guillaume Flamerie de Lachapelle*
Université Bordeaux Montaigne / Institut Ausonius

Résumé: Dans les *Sentences* attribuées à Publilius, deux traits sont inhérents à la colère: sa brièveté et sa dangerosité, ce qui reflète une vision largement partagée à la fin de la République. L'appréciation morale, elle, est variable: lorsqu'elle procède d'un élan irréfléchi, ce qui est le cas ordinaire, la colère est condamnée, mais plusieurs vers semblent l'approuver quand elle émane d'un sage. Il est difficile de déterminer si ce fait résulte d'une influence philosophique (l'épicurisme) ou de nécessités dramaturgiques qui nous échappent en raison du caractère fragmentaire du corpus. Il est toutefois possible d'assigner un rôle à la colère dans certaines intrigues probablement classiques du mime: elle est susceptible de provoquer aussi bien la fâcherie que la réconciliation entre amoureux et, à l'instar de la comédie classique, paraît fréquente dans les relations entre un père et son fils.

Abstract: In the *Sententiae* associated with Publilius, there are two main characteristics of anger: its brevity and its danger. Such a view was common by the end of the Republic. The moral assessment of anger can vary: when it is the result of a thoughtless impulsion, which occurs most of the time, the anger is blamed, but several verses seem to approve it when it came from a wise man. It is hard to understand whether this fact is influenced by a philosophy (Epicureanism) or by dramaturgic necessities we do not know because of the fragmentary state of our corpus. It is nevertheless possible to assign a role to anger in several usual mime plots: it can provoke an argument as well as a reconciliation between two people who are in love and, as it appeared in Classical Comedy, it seems to occur often in a father-son relationship.

Mots clefs: Colère, Publilius, *sententiae*, philosophie

Keywords: Anger, Publilius, *sententiae*, pilosophy

Recepción: 04/01/2021

Aceptación: 11/03/2021

Nous connaissons quelque sept cents maximes censément extraites de l'œuvre de Publilius, mimographe du I^{er} siècle av. J.-C.¹ Ces *sententiae* nous sont parvenues sous la forme d'un recueil qui fut composé à une date inconnue et au sein duquel elles sont classées suivant l'initiale de leur premier mot. De la sorte non seulement le contexte dramaturgique immédiat a disparu, mais elles ne sont en outre rattachées à aucune pièce en particulier, ce qui rend leur interprétation particulièrement délicate.

Malgré tout plusieurs travaux ont été consacrés à un thème spécifique, comme l'esclavage ou encore le rire, les larmes et le silence.² C'est dans cette perspective que nous souhaitons nous inscrire, en prenant le parti d'étudier l'image et la fonction de la colère, passion dont le rôle est important aussi bien dans la littérature gnomique que dans le théâtre antique, deux genres littéraires au confluent desquels se situent ces *sententiae*. De fait les maximes ayant explicitement trait à la colère sont assez nombreuses, puisqu'on en dénombre au moins trente-deux, soit près de 5 % du total, à quoi

* **Dirección para correspondencia:** Université Bordeaux Montaigne / Institut Ausonius UMR 5607; 8, esplanade des Antilles, 33607 Pessac (France). Correo electrónico: guillaume.flamerie-de-lachapelle@u-bordeaux-montaigne.fr

¹ 734 exactement (dont certaines douteuses) d'après l'édition de référence, celle de W. Meyer, 1880; nous lui empruntons son système de citation, constitué de la première lettre de la maxime et de la numérotation de celle-ci dans la lettre en question (ainsi A30 = trentième maxime de celles qui commencent par la lettre A). Le texte et la traduction sont les nôtres (G. Flamerie de Lachapelle, 2011a), moyennant quelques modifications. – Selon toute probabilité, «Syrus» ne fait pas partie de la dénomination du mimographe mais constitue un simple adjectif de nationalité qui lui est accolé dans nos quelques sources le concernant (consulter à cet égard M.D. Reeve, 1983, p. 328, n. 14); aussi le désignons-nous sous l'appellation «Publilius», au lieu du traditionnel «Publilius Syrus».

² L'esclavage: J. Christes, 1979; le rire, les larmes et le silence : C. Panayotakis, 2013.

s'ajoutent les aphorismes dans lesquels des allusions à ce sentiment sont plausibles sans être toutefois clairement exprimées.³ Nous espérons aussi pouvoir contribuer à l'étude de la colère comme émotion, puisque Publilius a été plutôt négligé dans les travaux consacrés à ce sujet.⁴

Pour mener notre enquête, qui permettra d'approfondir les quelques rapides remarques déjà formulées par Francesco Giancotti dans la section de sa monographie dédiée à la représentation des passions chez les mimographes,⁵ nous procéderons en trois temps: nous dégagerons tout d'abord deux caractéristiques constamment prêtées à la colère, qui sont la brièveté et la dangerosité; puis nous analyserons son statut axiologique ambivalent: elle est généralement dépréciée mais, occasionnellement, semble perçue d'une manière plus favorable; enfin nous nous interrogerons sur les enjeux dramaturgiques sous-jacents en dégagant quelques motifs apparemment typiques des mimes latins, comme les relations amoureuses et le lien unissant parents et enfants.

1. Deux caractéristiques omniprésentes de la colère: la brièveté et la dangerosité

1.1. Une émotion éphémère

Le premier trait inhérent à la colère dans les *Sentences*, et cela de façon frappante, est son caractère éphémère. C'est cette propriété qui sous-tend la sentence suivante:

I20. *Iratum breuiter uites, inimicum diu.*

« Évite pour un moment un homme en colère, évite pour longtemps un ennemi. »

L'état d'*inimicus* se révèle permanent, idée aussi exprimée ailleurs dans le recueil,⁶ contrairement au courroux animant l'*iratus*, qui est passager. Le parallélisme établi entre *iratum breuiter* et *inimicum diu*, groupes dont l'opposition est soulignée par l'asyndète, reflète ce phénomène sur un plan stylistique; l'adverbe *breuiter*, mis en valeur par la paronomase *breuiter uites* et par sa position précédant immédiatement la coupe penthémimère, est formellement attaché de façon nette à l'*iratus*.

La nature temporaire de la colère revêt des implications pratiques. Elle conduit régulièrement à éprouver un amer regret une fois que ses effets se sont dissipés:

I43. *Iratu cum ad se rediit sibi tum irascitur.*

« Une fois que l'homme en colère s'est repris, c'est après lui-même qu'il en a. »

Le chiasme *iratu cum ad se / sibi tum irascitur* montre bien que si la nature irascible du sujet est en quelque sorte immuable, l'objet de sa colère est quant à lui variable et mouvant. La formule est d'autant plus saisissante que l'idée d'une colère dirigée contre soi-même est rarement

³ Pour désigner la colère, les mots les plus souvent utilisés sont *iracundia* (qui se distingue parfois de l'*ira* par son caractère prolongé ou consubstantiel à l'esprit de celui qui l'éprouve, mais qui n'est bien souvent dans notre corpus qu'un synonyme de *ira* [lire W.H. Harris, 2001, p. 69]) ou bien *irascor* et son participe *iratus*. Les maximes que nous avons relevées sont les suivantes : A13; A19; B10; B31; B32; C11; C22; C28; E11; F13; F19; G2; H2; I18; I19; I20; I22; I33; I43; I51; L13; L14; M26; N34; P17; P34; P53; R2; R12; S1; S37; T4. Signalons incidemment que ces sentences sont non seulement nombreuses, mais marquantes, comme le prouve la fréquence avec laquelle Érasme les étudie dans ses *Adages* (voir F. Bravo de Laguna Romero et A. Rodríguez Herrera, 2018, spéc. pp. 104-105).

⁴ À titre d'exemple le recueil dirigé par G.W. Most et S. Braund, 2004, n'y contient aucune allusion et la somme de W.H. Harris, 2001, ne s'y réfère que rarement – ce qui n'amoindrit nullement la valeur de ces travaux, empressons-nous de le préciser. Nous y renvoyons d'ailleurs pour les conceptions plus anciennes de la colère dans le monde gréco-romain, qu'il nous est impossible de résumer ici en quelques lignes, mais auxquelles nous ferons ponctuellement référence pour établir une comparaison avec Publilius.

⁵ F. Giancotti, 1967, pp. 411-413; rapides relevés commentés dans T. Morgan, 2007, pp. 101-102 et K. Bradley, 2017, pp. 73-74.

⁶ C7: *Cum inimico nemo in gratiam tuto redit* (« La réconciliation avec un ennemi n'est jamais sûre »); aussi I57.

attestée dans l'Antiquité.⁷ Comme souvent dans le mime on peut imaginer que cette maxime, digne d'un traité de philosophie ou d'une tragédie,⁸ trouve également une application plus banale dans un contexte comique ou du moins trivial: le personnage dont il est question a peut-être été victime d'un coup de sang qui l'a entraîné dans une situation fâcheuse, humiliante ou ridicule.

Il est plausible que la sentence I21 obéisse à une logique comparable:

I21. *Iniuriarum remedium est obliuio.*

« L'oubli est le remède contre les injustices. »

Peut-être s'agit-il en effet d'une réplique visant à opposer l'*obliuio* à l'*ira* pour réagir aux *iniuriae* – l'injustice (réelle ou imaginaire) étant classiquement tenue pour le point de départ de l'*ira*. L'*obliuio* finirait alors par avoir raison de l'*ira* en raison de la nature temporaire de celle-ci.⁹ La sentence I11 (*Ingenuitas non recipit contumeliam*) affirme également que l'homme bien né est à l'abri des outrages, ce qui suggère qu'il ne doit pas s'en préoccuper et que se formaliser d'*iniuriae* est le propre d'êtres de basse extraction. En l'absence de précisions complémentaires, il convient cependant de faire preuve de la plus grande prudence, d'autant que certaines maximes suggèrent que le sage peut lui aussi se mettre en colère, comme nous le verrons plus loin.

Quoi qu'il en soit, tous ces vers reflètent une idée largement répandue dans le monde ancien, celle de la brièveté de la colère.¹⁰ Au demeurant il ne s'agissait pas seulement dans ces maximes de rappeler au public des axiomes qu'il considérerait lui-même comme avérés: la brièveté de la colère est en effet, d'une certaine façon, une nécessité dramaturgique. En comédie le *pater familias* ou le *dominus* contrarié renonce à son ire pour laisser la place à une fin heureuse; nous n'avons malheureusement conservé aucun mime complet de Publilius, si bien que nous ignorons si ses pièces mettent en scène des personnages récurrents du type du *senex iratus*, mais il n'est pas imprudent de supposer que, dans le mime aussi, une évolution sinon psychologique, du moins comportementale, est un des ressorts de l'action. À défaut du reste de se réaliser sur scène, ce caractère éphémère peut aussi bien constituer le souhait de différents personnages intervenant dans l'intrigue.

Deux sentences abordent apparemment la brièveté de la colère sous un jour quelque peu différent, ou bien en la limitant à une situation particulière, à savoir quand elle s'exerce à l'encontre d'un *bonus uir* (B31), ou bien en en faisant plutôt un souhait qu'un état de fait (B32):

B31. *Bonum ad uirum cito moritur iracundia.*

« Envers un homme de bien, la colère meurt rapidement. »

B32. *Breuissima esto memoria iracundiae.*

« Le souvenir de la colère doit être très bref. »

⁷ Voir W.H. Harris, 2001, pp. 60-61 et n. 52.

⁸ On pensera par exemple dans ce dernier domaine, entre cent exemples, au thème d'Hercule furieux. Il arrivait que des sujets mythologiques sérieux fussent traités de façon humoristique dans un mime (cf. C. Panayotakis, 2010, pp. 10-11 et n. 20); il est dès lors concevable que ce vers s'applique à un héros *furiosus*, mais étant donné le manque d'informations dont nous disposons sur Publilius et sur le mime en général, il se révèle une fois de plus impossible de dépasser le stade de l'hypothèse. – Sur la peine engendrée par le remords, voir aussi C33; G3; N56; O8; S18.

⁹ Il demeure au moins aussi probable que l'*obliuio* soit ici moins opposée à l'*ira* qu'à la *memoria*, dans la mesure où le souvenir constitue un processus émotionnel et/ou mental souvent à l'œuvre dans les *sententiae* (B32, H4, M57, P18, P48, S41). – Nous sommes redevable de cette remarque à l'un des deux experts sollicités par *Myrtia*, que nous remercions vivement.

¹⁰ Voir à cet égard les références rassemblées par R. Tosi, 2010, pp. 1109-1110 (n° 1513). – Inversement des aphorismes, certes moins nombreux, soulignent la pérennité de ce sentiment (cf. D. Érasme, 1536, p. 483, I, VII, 13 = n° 613 [«Ira omnium tardissime senescit»]).

Il n'est pas anormal que des variations, voire des contradictions, existent au sein de ces maximes si l'on garde à l'esprit qu'elles ont pu être prononcées par des personnages différents ou même par un seul personnage à des moments distincts du mime, le revirement opéré par lui devenant une source de rire.¹¹ Par surcroît ces deux maximes ne s'opposent pas nécessairement à celles que nous avons citées précédemment compte tenu du caractère persuasif que revêt parfois un lieu commun dans le cadre d'un dialogue théâtral. Ainsi B32 peut être une exhortation adressée à un personnage qui, encore sous le coup de la colère, doit être apaisé: afin de renforcer sa démonstration, le protagoniste prenant la parole ferait appel à une vérité reconnue comme incontestable;¹² quant à B31, elle n'implique pas forcément que la colère est un phénomène durable quand elle n'est pas dirigée contre un homme de bien. Elle semble plutôt vouloir dire que la colère s'éteint encore plus rapidement quand elle s'exerce à l'encontre d'un homme honorable.

Du reste le texte et la signification mêmes de ces deux maximes sont incertains. Ainsi concernant B31 le sens que nous avons assigné à *ad* demeure hypothétique. L'on peut aussi comprendre qu'*ad* équivaut ici à *apud*, ce qui aboutit d'ailleurs à un sens plus cohérent avec les autres maximes du recueil:

«Chez un homme de bien la colère meurt rapidement.»¹³

Concernant B32, la tradition manuscrite n'offre pas un sens satisfaisant, si bien que le texte a donné lieu à plusieurs émendations. L'impératif *esto* est une conjecture de Gruter dans ses notes posthumes qui a été admise par plusieurs éditeurs modernes, mais d'autres critiques privilégient un texte conférant à la sentence une dimension descriptive. Citons ainsi la correction *Breuisssima ipsa est memoria iracundiae* proposée par Wölfflin:¹⁴

«Le souvenir même de la colère est très bref.»¹⁵

Une telle lecture s'accorde encore mieux avec les autres sentences relatives à la colère.¹⁶

1.2. Une émotion lourde de dangers

La seconde donnée qui ressort de l'analyse des *sententiae* évoquant la colère est la dangerosité de celle-ci. Certes en théorie cette dangerosité n'est pas strictement inhérente à la colère, puisqu'il faut encore, ainsi que l'explique la *sententia* F19, que l'en vie de se venger (c'est-à-dire la colère) soit associée au pouvoir de le faire:

F19. *Fulmen est ubi cum potestate habitat iracundia.*

¹¹ On consultera aussi, pour d'autres explications apportées à ces contradictions, F. Desbordes, 1979, pp. 255-256.

¹² Choricios de Gaza, *L'Apologie des mimes*, 110, mentionne le conciliateur, cherchant à atténuer la colère d'autrui, comme un personnage typique du mime, mais il est délicat de transposer à l'époque républicaine son témoignage, qui concerne le VI^e siècle apr. J.-C.

¹³ O. Ribbeck, 1873 penche en faveur d'un sens similaire en éditant *arbitrum* au lieu de *uirum*: «chez un bon juge»; O. Friedrich, 1880 a proposé quant à lui: *Bonum ad uirum cita mors est iracundiae* (« Chez un homme de bien la mort de la colère est rapide »), ce qu'il explique de la façon suivante : « Boni uiri esse non diu iram animo retinere, sed cito deponere » (p. 129).

¹⁴ Et non par Gruter, comme le laisse penser l'apparat critique de W. Meyer, 1880.

¹⁵ Conjecture adoptée notamment par R.A.H. Bickford-Smith, 1895 et C. Panayotakis, 1998.

¹⁶ F. Giancotti, 1969, pp. 133-134, tenant les leçons que nous avons proposées pour trop plates, va jusqu'à considérer que non seulement la colère, mais son souvenir même est une forme de folie: *Breui amens ipsa est memoria iracundiae*. Toutefois le sens nous paraît alors un peu forcé; en outre plusieurs sentences contiennent un fond assez banal (voir à cet égard J.W. Duff et A.M. Duff, 1935, p. 6).

«La foudre se déchaîne quand la colère se joint à la puissance.»

Ici une allusion assez transparente est faite par métonymie à la façon dont Jupiter déchaîne sa colère, en frappant de son *fulmen* tous les êtres qui lui ont déplu ou manqué de respect.¹⁷ Cela étant la sentence S37 laisse penser qu'au bout du compte tout être susceptible d'éprouver de la colère doit être redouté:

S37. *Semper metuendum quicquid irasci potest.*

«Il faut toujours craindre ce qui est sujet à la colère.»

L'emploi de l'adverbe *semper* et du pronom indéfini neutre *quicquid* constitue en effet une généralisation extrême des sources de péril. Cette sentence répondait-elle à F19? Au fond les deux maximes se contredisent moins qu'elles ne se complètent: il s'agissait peut-être de surenchérir sur F19 par S37 en rendant la colère plus redoutable encore, si l'on applique une pensée commune dans l'Antiquité romaine, selon laquelle pour causer du tort à quelqu'un, il suffit d'y être résolu. C'est ce qu'exprimera par exemple Sénèque à maints endroits de son œuvre. Ainsi dans le *De clementia* (1.21.1) il apparaît que même le roi peut être éliminé par un ennemi décidé à accomplir sa besogne:

Regem et servus occidit et serpens et sagitta.

«Un esclave, un serpent, une flèche peuvent tuer un roi.»

Par conséquent la *potestas* de nuire à quelqu'un est pour ainsi dire le corollaire de la colère puisqu'un être dont la motivation est assez forte – et quelle motivation est plus puissante que la colère? – possède *ipso facto* la latitude de nuire à autrui.¹⁸

Il n'est pas impensable au demeurant que la sentence que voici participe de la même logique:

H3. *Heu quam est timendus qui mori tutum putat!*

«Ah ! comme il est redoutable celui qui envisage la mort sans crainte.»

On peut mépriser la mort par sagesse, en effet (et les exemples abondent depuis Socrate), mais aussi sous le coup d'une violente émotion qui éclipse tout danger;¹⁹ le *furor* du guerrier épique n'est qu'un aspect de cet état de fait.

¹⁷ D. Érasme, 1528 explique ainsi ce vers : «Quand un homme puissant est en colère, il envoie la foudre au lieu de [simplement] se mettre en colère» («Potens cum irascitur, fulminat, non irascitur»). – Pour des parallèles postérieurs soulignant qu'inversement, sans force la colère est vaine, voir R. Tosi, 2010, pp. 1112-1113 (n° 1519).

¹⁸ Les sentences I26 (*Inimicum quamuis humilem docti est metuere* [«Le bon sens est de redouter son ennemi, si faible soit-il»]) et peut-être E13 (*Etiam capillus unus habet umbram suam* [«Même un seul cheveu projette son ombre»]) obéissent à des logiques similaires.

¹⁹ M56 semble se rapporter plutôt à la première de ces deux éventualités: *Mortem ubi contempnas uiceris omnes metus* («En méprisant la mort, tu auras triomphé de toutes tes peurs»), les verbes *contemnere* et *uiceris* renvoyant respectivement au détachement du sage et à sa victoire sur les passions qui le menacent, mais H3 fait penser à ce que pourraient déclarer des personnages en présence d'un *furiosus*, comme dans la *Médée* de Sénèque quelque temps plus tard (v. 591-594) : *Caecus est ignis stimulatus ira / nec regi curat patiturque frenos, / aut timet mortem; cupit ire in ipsos / obuius enses* («Aveugle est le feu attisé par la colère : il ne se soucie pas d'être maîtrisé, ne supporte pas de freins et ne craint pas la mort; il désire se jeter sur les épées mêmes»). P. Hamblenne, 1973, p. 693, y voit un slogan anti-césarien visant la politique du maître de Rome avant qu'il mette en œuvre une stratégie fondée sur la clémence, mais de tels rapprochements, sans être inimaginables bien sûr, ne peuvent être solidement étayés.

En somme la colère, imprévisible et négligeant toute mesure, toute raison, tout respect des lois,²⁰ s'attaquant à n'importe qui, même à plus fort qu'elle,²¹ est décidément à craindre:

R12. *Respicere nihil consuevit iracundia.*

«La colère a pour habitude de ne rien prendre en considération.»

Qu'est-ce à dire? L'*iracundia*, ici personnifiée par sa fonction de sujet du verbe *consuevit*, n'a aucun égard pour la valeur morale de ses actions, ni pour leurs conséquences pratiques, et c'est ce qui invite à la plus grande circonspection.

Un péril supplémentaire que fait peser la colère sur les autres est qu'elle engendre des soupçons incessants, eux-mêmes à l'origine de réactions excessives:

I13. *Iratus etiam facinus consilium putat.*

«Aux yeux d'un homme irrité, un simple projet est un crime.»²²

De ce caractère soupçonneux résultent, semble-t-il, des propos malveillants perpétuellement proférés par celui qui l'éprouve:

I51. *Iratus nihil non criminis loquitur loco.*

«L'homme en colère ne parle que pour accuser.»

La sentence I62 se rattache peut-être également à cette idée, si l'on admet la correction *iratae* que nous avons avancée dans notre traduction des *Sentences*:

I62. *Iratae uocis numquam libertas tacet.*

«Un discours irrité ne se prive jamais de s'exprimer.»²³

Dernier danger de la colère: son caractère subreptice. Voilà qui peut surprendre eu égard à tous les tableaux frappants de l'être irrité qui viennent immédiatement à l'esprit, mais c'est bien l'idée que paraît exprimer le vers suivant:

I19. *Inuidia tacite sed inimice irascitur.*

«Les colères de l'envie sont silencieuses mais hostiles.»

Le sens de cette maxime est loin d'être obvie – et au demeurant le texte que nous proposons ici, résultant d'une correction de Gruter largement acceptée par la suite, a lui-même été parfois contesté. Sans doute faut-il considérer l'abstrait *inuidia* comme désignant de façon collective « les jaloux », dont la colère a ceci de terrible qu'elle demeure longtemps invisible, au rebours de ceux qui, vociférant, se trahissent et perdent finalement des chances de nuire à leur ennemi.

²⁰ Voir les sentences L13 et L14 que nous citons et étudions un peu plus bas.

²¹ S1: *Semper iratus plus se posse putat quam possit* («Un homme irrité croit toujours pouvoir plus qu'il ne peut»). Il convient de signaler que l'authenticité de cette maxime est vivement débattue.

²² D. Érasme, 1528 comprend ce vers dans un sens un peu différent, qui serait à rattacher à l'idée déjà abordée que le colérique est dangereux parce qu'il est prêt à tout : « Le crime même paraît légitime à la colère. ».

²³ Au lieu des aberrants *inuectibe* et *haectibiae* de la tradition manuscrite (G. Flamerie de Lachapelle, 2011a, p. 69, n. 330). Le texte est cependant difficile à comprendre et de nombreuses autres solutions ont été proposées (dans G. Flamerie de Lachapelle, 2011b, pp. 143-144, nous avons également suggéré *infirmiae*).

Ainsi, un halo d'inquiétude environne très régulièrement la colère dans les sentences attribuées à Publilius.

Après ce tableau des propriétés intrinsèquement attachées à l'*iracundia*, passons au jugement axiologique qu'appelle cette passion de la part des protagonistes.

2. Un jugement axiologique ambivalent

2.1. Une caractéristique générale: la nocivité pour les deux parties

Nous venons d'évoquer le caractère dangereux de la colère. Cette dernière implique par là même des conséquences potentiellement fâcheuses pour celui contre qui elle est dirigée, et des dommages physiques ne sont pas à exclure:

E11. *Eripere telum non dare irato decet.*

«Il faut arracher son arme à l'homme en colère, et non lui en donner une.»²⁴

Il est en effet à peu près impossible de maîtriser ses gestes quand on est sous l'emprise de la colère. Telle est l'interprétation qu'on peut du moins donner à une maxime évoquant une dépossession de soi sous l'effet de la rage:

H2. *Homo extra corpus est suum cum irascitur.*

«On est hors de soi quand on se met en colère.»²⁵

Cependant, dans ces deux sentences mêmes, il est permis de se demander s'il ne s'agit pas aussi de protéger l'homme irrité des conséquences de sa colère sur lui-même et surtout du regret qu'il éprouvera une fois ses esprits revenus.²⁶ Ce repentir résulte peut-être en partie de l'éventualité qu'il ait à répondre de son crime puisque sous le coup de la rage on méprise toutes les contraintes légales:

L14. *Legem solet obliuiscier iracundia.*

«La colère a coutume d'oublier la loi.»

Or la loi, elle, ne relâche pas sa surveillance en présence d'un homme irrité; celui-ci n'échappera donc pas à une sanction. C'est ainsi en tout cas qu'il est loisible de comprendre la *sententia* L13:

L13. *Lex uidet iratum, iratus legem non uidet.*

«La loi ne perd pas de vue l'homme irrité, mais l'homme irrité perd de vue la loi.»²⁷

²⁴ Une idée comparable est exprimée ailleurs, la question de la légitimité de rendre à son propriétaire dément l'arme qu'on garde en dépôt étant un *exemplum* philosophique qu'on rencontre par exemple chez Cicéron, *Des Devoirs*, 3.95, puis chez Sénèque, *De la colère*, 1.19.8 : *Male irato ferrum committitur* («On a tort de confier une lame à un homme en colère»).

²⁵ L'idée était déjà présente dans la bouche de Chrémès (Térence, *Heautontimoroumenos*, 220-221) : ... *Prae iracundia, / Menedeme, non sum apud me* (« Sous le coup de la colère me voilà, Ménédème, hors de moi »); voir aussi les *Adelphes*, 794 : *tandem reprime iracundiam atque ad te redi*.

²⁶ Voir la sentence I43 déjà analysée ci-dessus.

²⁷ E. Wölfflin, 1869, suivi par A. Spengel, 1874, incline à considérer L14 comme une glose de L13; selon O. Ribbeck, 1873, inversement, c'est L13 qui constituerait un simple doublet postérieur de L14. Les éditeurs ultérieurs ont admis l'authenticité des deux sentences, ce qui nous paraît plausible compte tenu de l'existence de multiples variations de sentences sur le même thème (lire l'avertissement lancé par F. Giancotti, 1975, p. 433 contre la tendance excessive à suspecter des gloses ou des interpolations dans notre corpus).

Le chiasme *lex iratum / iratus legem* établit une nette opposition entre le monde de la loi, qui garantit l'ordre dans la cité, et le comportement de l'*iratus*. Lorsque ce n'est pas la loi qui punit l'*iratus*, le châtement peut être immanent, spécialement quand on s'attaque à un puissant:

P34. *Potenti irasci sibi periculum est quaerere.*

«S'irriter contre un Grand, c'est se chercher des ennuis.»

D'autres maximes tendent aussi à désapprouver la colère en évoquant divers inconvénients qu'elle comporte. Le premier de ces désavantages est d'ordre pratique:

C11. *Consilio melius uincas quam iracundia.*

«On a plus de succès avec la réflexion qu'avec la colère.»

Le *consilium* est plus profitable que l'*iracundia*, principe certes ratifié par bien des philosophes et des hommes politiques du temps de Publilius et d'après, mais qui figurait déjà en bonne place dans la morale populaire de l'Antiquité gréco-romaine, autant qu'il est possible de la reconstituer d'après des sources fragmentaires et disparates.²⁸

La sentence préconise ainsi de temporiser et de laisser du temps à la colère pour se dissiper:²⁹

R2. *Rei nulli prodest mora nisi iracundiae.*

«Prendre du retard n'est bon pour rien, sinon la colère.»

Une telle maxime semble faire de l'*iracundia* le seul cas de figure dans lequel la *mora* est utile; voilà qui semble s'opposer, d'un côté, aux aphorismes recommandant de ne pas laisser passer une occasion quand elle se présente et d'agir avec la plus grande vivacité³⁰ et, de l'autre, à ceux qui font de la *mora* une attitude profitable en toutes circonstances.³¹

Aussi l'*iracundia* en vient-elle à être présentée comme un ennemi redoutable. Le terme *hostis*, de préférence à *inimicus*, évoque du reste peut-être, dans la maxime suivante, un ennemi qui n'est pas attaché à la perte d'un individu en particulier mais à celle du genre humain:

I22. *Iracundiam qui uincit hostem superat maximum.*

«Vaincre la colère, c'est triompher de son pire ennemi.»³²

2.2. Un trait occasionnel: noblesse et sagesse de la colère

²⁸ Cette idée est notamment présente à plusieurs reprises dans les *Sentences monastiques* de Ménandre (voir ci-après [n. 42]).

²⁹ Ce principe, peut-être aussi présent dans la sentence S9 au texte controversé, sera développé notamment par Sénèque (voir W.H. Harris, 2001, p. 378). Le Cordouan emploie *mora* dans un sens plus étroitement philosophique correspondant à ce que E. Malaspina, 2020, p. 62, appelle de façon très judicieuse « une sorte d'arrêt émotionnel » : dans le vers de Publilius il y a un jeu entre la *mora* qui, dans la vie de tous les jours, est une mauvaise chose, et cette *mora* qui était sans doute déjà bienvenue du point de vue de la thérapeutique de l'*iracundia*.

³⁰ D18; O11; O14; aussi Q25.

³¹ D6; M3; M41; c'est du reste un lieu commun des proverbes antiques (voir T. Morgan, 2007, p. 44).

³² La métaphore de la victoire sur les passions était banale à Rome; pour la victoire qu'on remporte plus précisément sur la colère voir, outre Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, 9.3.7, les références rassemblées par E. Malaspina, 2020.

Parallèlement à cette dépréciation massive de la colère qui fait planer un danger sur l'individu et sur la société,³³ certaines maximes attestent une forme de compréhension ou même de valorisation de cette émotion. Ainsi la sentence B10 paraît en faire l'apanage d'une âme noble, d'une façon qui évoque la morale héroïque:

B10. *Bonus animus laesus grauius multo irascitur.*

«L'âme généreuse qu'on a blessée ressent bien plus de colère.»

Une telle opinion, selon laquelle la colère d'un *bonus uir* est particulièrement vive, n'est pas insolite à Rome puisqu'elle est aussi émise sous la forme d'un adage par Marcus dans le *De legibus* de Cicéron.³⁴

De la même façon la patience constamment mise à mal finit par se transformer en une rage impossible à maîtriser:

M26. *Mutat se bonitas irritata iniuria.*

«La bonté s'altère quand elle est irritée par l'injustice.»

F13. *Furor fit laesa saepius patientia.*

«La patience trop souvent bafouée se change en fureur.»

Il convient cependant de voir ici moins un éloge de la colère qu'un constat selon lequel la réaction d'indignation est d'autant plus violente que l'injustice est plus grave. Un *bonus animus* ne devrait subir aucun tort puisqu'il n'en commet aucun lui-même et c'est cette injustice qui soulève une légitime indignation de sa part. Quand après le mot *furor* placé en tête de phrase surviennent le verbe *fit* et son sujet *patientia*, dès lors posé en équivalent paradoxal de *furor*, l'auditeur est amené à éprouver de la surprise et à admettre que, dans de telles conditions, la fureur est compréhensible, voire excusable.

La maxime C28 juge qu'une franche colère est préférable à une série de mouvements de contrariété ponctuels:

C28. *Cui nolis saepe irasci irascaris semel.*

«Tu ne veux pas t'irriter contre lui à tout propos ? Alors mets-toi en colère une bonne fois.»

Un tel avis reflète peut-être l'idée, répandue dès l'Antiquité, que la colère perd de sa force si elle revient trop souvent: l'entourage proche ne supportant guère un ami chagrin, il ne faut s'emporter qu'en cas d'absolue nécessité.³⁵ Mais cette maxime transpose aussi dans le domaine de la colère le lieu commun selon lequel il vaut mieux ne pas changer de parti une fois qu'on en a adopté un, comme ici:

D10. *Deliberandum est saepe: statuendum est semel.*

«Il faut réfléchir à plusieurs fois: il faut se décider une fois pour toutes.»

La sentence P53, telle que l'a éditée Halm, exprime une idée comparable:

³³ Aspect brièvement remarqué aussi par F. Giancotti, 1967, pp. 412-413 et W.H. Harris, 2001, p. 210 et n. 34.

³⁴ Cicéron, *De legibus*, 1.21 : *Solent enim (id quod uirorum bonorum est) admodum irasci* («Ils ont en effet l'habitude – telle est la pratique des hommes de bien – de se fâcher fort»).

³⁵ Ainsi J. Gruter, 1727, *ad loc.*, citant plusieurs textes anciens en parallèle.

P53. *Prudentis est irasci nec sero et semel.*

«L'homme avisé ne diffère pas sa colère, et elle est définitive.»

Sero signifierait ici: «trop tard.»³⁶

Il est toutefois permis de se demander s'il ne convient pas de s'approcher davantage du texte de la tradition manuscrite (*irasci et sero*) en retenant l'émendation de Friedrich, adoptée par beaucoup d'éditeurs ultérieurs:³⁷

P53. *Prudentis est irascier sero et semel.*

«L'homme avisé s'irrite tardivement et une seule fois.»

Un tel sens serait corroboré par T4, sentence qui reprend aussi des thèmes abordés en F13 et C28:

T4. *Tarde sed grauius uir sapiens irascitur.*

«La colère du sage vient tard, mais elle est plus forte.»³⁸

Le sage peut éprouver de la colère, mais il ne le fera qu'à l'issue de moultes avanies, quand la situation l'aura contraint à agir. Sa colère, loin de se réduire à une agitation brouillonne et stérile, atteindra son but sans faillir, ce qui est aussi exprimé en G2:

G2. *Grauius est probi hominis iracundia.*

«La colère d'un homme honnête est très forte.»

De fait la colère émane d'une âme innocente révoltée devant l'injustice dont elle est victime, alors que le coupable adoptera une attitude suppliante:

N34. *Nocens precatur, innocens irascitur.*

«Le coupable implore, l'innocent se fâche.»

À cet égard, rappelons qu'à Rome la *deprecatio* est la seule attitude – peu promise au succès – qui reste au coupable reconnaissant son crime, et dans Plaute le fautif est dépeint comme multipliant les suppliques.³⁹

À ce moment de notre exposé, on en vient donc à se demander si une distinction n'est pas opérée dans ces *sententiae* entre une colère relevant d'une pure impulsion et une colère réfléchie, laquelle succèderait à une série d'outrages placidement supportés par l'homme *prudens* ou *sapiens*. Une telle colère serait mise au service d'une vengeance implacable et légitime: une *iusta ira* en somme. De fait, d'une façon quelque peu paradoxale, si la colère est souvent perçue de façon négative,

³⁶ En faveur de ce texte par exemple F. Giaccotti, 1968 (avec explicitation de *sero* dans F. Giaccotti, 1967, p. 411, selon qui cet adverbe ne contredirait pas le *tarde* [«non troppo presto»] de T4).

³⁷ Entre autres R.A.H. Bickford-Smith, 1895; J.W. Duff et A.M. Duff, 1935; C. Panayotakis, 1998.

³⁸ Pour l'établissement du texte de cette sentence, voir F. Giaccotti, 1963, pp. 167-168.

³⁹ Voir Plaute, *Bacchides*, 1024: *Vt qui deliquit supplex est ultro omnibus!* («Comme le fautif se montre spontanément suppliant envers tout le monde!»); aussi la sentence M4: *Mala causa est quae requirit misericordiam* («C'est une mauvaise cause que celle qui requiert la pitié»). Sur les limites de la stratégie de *deprecatio*, voir par exemple *Rhétorique à Hérennius*, 1.24; Cicéron, *De l'invention*, 2.104; Quintilien, *Institution oratoire*, 5.13.5.

la vengeance, qui est pourtant en quelque sorte son moteur suivant la pensée classique,⁴⁰ est l'objet d'appréciations favorables dans plusieurs *Sentences*.⁴¹ Il s'agira donc pour l'homme avisé d'en venir à regret à une attitude extrême, mais rendue inéluctable par les circonstances.

Cet aspect de la colère chez Publilius a ceci d'intéressant qu'il va à l'encontre de ce qu'on lit dans la plupart des recueils parémiologiques qui nous ont été conservés: à titre d'exemple, dans les *Sentences monostiques* attribuées à Ménandre, la colère est perçue sous un jour entièrement négatif, selon des modalités qui rejoignent d'ailleurs de près celles que nous avons déjà rencontrées chez Publilius dans les sections précédentes de notre article.⁴²

Faut-il voir dans cette relative originalité de Publilius le reflet d'une doctrine philosophique particulière ? Ce n'est pas à exclure et dans ce cas l'hypothèse d'une influence du Jardin mériterait d'être prise en considération.⁴³ Certains philosophes épicuriens contemporains de Publilius, comme Philodème de Gadara, soutenaient que le sage pouvait ressentir une colère qui, à la différence des accès d'humeur émanant du commun, était justifiée;⁴⁴ en tant que sage, son discernement n'est pas altéré par la colère qu'il éprouve. Il est certes difficile d'être catégorique concernant l'éventualité d'une telle filiation de pensée; on peut du moins admettre que certains préceptes philosophiques sont passés dans les dialogues du mime en perdant leur charge théorique primitive, et c'est ce qui a pu se passer pour des considérations qui valent désormais avant tout par leur pragmatisme: il est plus judicieux de se fâcher une bonne fois que de s'emporter pour un rien – chacun en convient.⁴⁵ De telles sentences confirment aussi que Publilius aura beau être cité ultérieurement par Sénèque,⁴⁶ il n'exprimait pas un point de vue étroitement stoïcien.

De la même façon qu'il serait hasardeux de lier ces sentences à un courant philosophique précis, il serait vain à notre sens de prétendre les référer à une situation politique particulière, en dépit des liens que le mime entretenait avec l'actualité, et malgré les ressemblances qu'il serait possible

⁴⁰ Voir notamment Cicéron, *Tusculanes*, 4.70 (la colère y est définie comme une *libido ulciscendi*).

⁴¹ Ainsi I2 et P27. Elle n'est remise en cause qu'au titre de circonstances pratiques, et non de considérations morales (S20 et S28).

⁴² Il peut être utile d'en donner ici un bref aperçu (nous citons les Γνωμαι μονόστιχοι d'après l'édition de S. Jäkel, 1964) : il est essentiel de maîtriser la colère (22 : Ἄνθρωπος ὡν γίνωσκε τῆς ὀργῆς κρατεῖν), de se montrer calme face à elle (99 : Βραδὺς πρὸς ὀργὴν κάγκρατῆς φέρειν γενοῦ) car elle est néfaste (112 : Βλάπτει τὸν ἄνδρα θυμὸς εἰς ὀργὴν πεσών), interdisant notamment de prendre des décisions sûres (564 : Οὐδεὶς μετ' ὀργῆς ἀσφαλῶς βουλευέται), poussant à révéler des secrets (567 : Ὀργῆς χάριν τὰ κρυπτὰ μὴ ἐκφάνης φίλου) ou à accomplir maints méfaits (578 : Ὀργὴ δὲ πολλὰ δρᾶν ἀναγκάζει κακὰ). Face à ce mal, qui confine à la folie (503: Μαινόμεθα πάντες, ὅποταν ὀργιζώμεθα), la raison est le remède le plus efficace (476: Μέγιστον ὀργῆς ἐστι φάρμακον λόγος; 528: Νίκησον ὀργὴν τῷ λογίζεσθαι καλῶς). Dans ces conditions, un bon père de famille n'éprouve pas de colère contre son fils (635: Πρὸς υἱὸν ὀργὴν οὐκ ἔχει χρηστὸς πατήρ). La sentence 371 semble quant à elle insister sur le caractère variable et dangereux de la colère des femmes à travers une analogie avec les flots ("Ἴσον ἐστὶν ὀργῇ καὶ θάλασσα καὶ γυνή). Seules les sentences 600 et 604 relèvent plutôt du constat : la colère entre ceux qui s'aiment ne dure pas ("Ὀργὴ φιλοῦντων ὀλίγον ἰσχύει χρόνον) et il faut donc s'efforcer de supporter celle du compagnon et de l'ami ("Ὀργὴν ἐταίρου καὶ φίλου πειρῶ φέρειν).

⁴³ Supposition déjà émise, sans égard particulier pour le traitement de la colère, par F. Giancotti, 1967, p. 370; ce dernier, en ce qui concerne la colère, opère plutôt un rapprochement avec l'aristotélisme (pp. 411-412). A. Haltenhoff, 2003, p. 197, a quant à lui vu dans D7 un point commun avec l'épicurisme (*Dolor decrescit ubi quo crescat non habet* [«La douleur décroît quand elle n'a plus de moyen de croître»]).

⁴⁴ Dans son *De ira*, col. 20.4-5, il évoque une εὐλογος ὀργή et, ailleurs, une φυσικὴ ὀργή par opposition à la colère des insensés (κενή ὀργή) qu'il convient de rejeter (voir en particulier D. Fowler, 1997, pp. 27-30; G. Ranocchia, 2007, pp. 154-155; D. Armstrong, 2008, pp. 101-102). Signalons toutefois que le sens de ce traité mutilé est débattu: certains savants tendent ainsi à voir peu de différences entre la position de Philodème et celle des stoïciens sur la colère (leur analyse est réfutée par Armstrong).

⁴⁵ T. Morgan, 2007, p. 340, adopte une position prudente – sans doute la plus sûre – concernant la teneur philosophique des *sententiae*: « Publilius may take occasional ideas from high philosophy, and that if so, he incorporates them into a repertoire of attitudes, most of which no serious philosopher of any stripe would view with approval. »

⁴⁶ À ce propos nous renvoyons à P. Paré-Rey, 2011, qui contient une bibliographie récapitulative.

de tracer avec le caractère d'un Caton le Jeune par exemple, lent à s'enflammer mais dont les courroux sont ensuite implacables.⁴⁷

Après avoir abordé la colère d'un point de vue quelque peu extérieur, essayons à présent de reconstituer, de façon nécessairement très partielle en raison du naufrage subi par le texte des mimes, son rôle au sein des intrigues.

3. La colère dans les relations entre personnages

Comme l'a déjà montré Alain Blanchard, la colère constitue une source importante de comique chez Ménandre, à partir du moment où elle apparaît clairement aux spectateurs comme résultant d'une erreur de jugement, d'une méprise de celui qui l'éprouve.⁴⁸ Nous ne connaissons pas suffisamment les arguments des mimes de Publilius pour savoir si celui-ci joue sur le même ressort, mais les regrets et l'aveuglement associés à l'*ira* dans des sentences que nous avons déjà analysées invitent à le penser. Nous savons par Cicéron que le *morosus*, c'est-à-dire le bilieux, était l'un des personnages types mis en scène dans le mime et qu'il faisait rire;⁴⁹ il est aussi possible, si la restitution du titre qui en a été proposée est exacte, que l'une des pièces de Publilius se soit intitulée: *Le Râleur* (*Murmurco*).⁵⁰ La colère est par ailleurs une émotion qui se prête bien à une gestuelle exagérée et à des grimaces outrées (les acteurs des mimes ne portant pas de masque, à l'inverse des autres genres théâtraux), lesquelles sont autant de ressorts fondamentaux du mime d'après les témoignages anciens.⁵¹ De tels éléments confortent la vision selon laquelle la colère est dans les mimes un mouvement relevant d'une impulsion qui ne saurait que rarement recueillir l'adhésion des autres personnages et du public.

Toutefois, ce sont deux autres directions que nous allons explorer ici, guidé en cela par l'état même du texte transmis: les relations entre la colère et l'intrigue amoureuse, d'abord; le lien père/enfant qui se dessine, ensuite.

3.1. L'intrigue amoureuse

La première association, présente à quatre reprises (A13, A19, C22 et I18), unit la colère et l'amour ou l'amoureux. Trois de ces vers (A13, A19 et I18) traduisent à première vue, sinon du pessimisme, du moins une forme de fatalisme. Examinons-les dans l'ordre selon lequel ils se présentent dans l'édition de Meyer:

A13. *Amans iratus multa mentitur sibi.*

«L'amoureux en colère se ment beaucoup à lui-même.»

Comment comprendre cet aphorisme? Il peut s'agir d'une illustration de la jalousie paroxystique de l'amoureux, qui retient seulement ce qui est propre à alimenter ses soupçons (cf. I51 analysée plus haut) et impose ainsi une existence pénible à son ami(e) ou à ses rivaux.⁵² Toutefois une autre analyse est au moins aussi plausible à nos yeux: cette maxime pourrait signifier que les menaces proférées sous le coup d'une brusque animosité (« je ne veux plus jamais le/la voir », « je ne l'aime plus ») ne se réalisent, en fin de compte, jamais, précisément parce qu'on est amoureux. La colère peut ainsi devenir le mobile de nombreuses actions des personnages sans leur conférer un caractère définitif, la réconciliation demeurant toujours possible.

⁴⁷ Voir Plutarque, *Vie de Caton le Jeune*, 1.5: πρὸς ὀργὴν οὐ ταχὺς οὐδ' ὀλισθηρὸς, ὀργισθεὶς δὲ δυσπαραίτητος («Il n'était pas prompt à la colère, ni emporté, mais une fois irrité, il était inflexible»).

⁴⁸ A. Blanchard, 1998.

⁴⁹ Cicéron, *De oratore*, 2.251.

⁵⁰ Cf. F. Giancotti, 1967, pp. 225-227.

⁵¹ Cf. Cicéron, *De oratore*, 2.251-252.

⁵² Choricios de Gaza, *L'Apologie des mimes*, 110, cite du reste le rival en colère comme un personnage typique du mime.

A19. *Ab amante lacrimis redimas iracundiam.*

«Efface par tes larmes la colère de ton amant.»

Il s'agit là vraisemblablement d'un conseil prodigué par une nourrice ou une mère de famille à une jeune fille ayant provoqué la colère de son soupirant: des larmes de crocodile suffiront bien à apaiser le jeune homme, conformément du reste à un lieu commun des comédies antiques,⁵³ largement repris chez Publilius, autant qu'on puisse en juger par les sentences qui nous sont parvenues.⁵⁴ Quelle que soit la vilénie du procédé, il n'est pas nécessairement mis au service d'une mauvaise cause, bien entendu. Ce vers se trouvait-il à l'origine dans une des catégories de mimes dédagées par la critique, à savoir le mime traitant de l'adultère ?⁵⁵ Si tel est le cas alors il demeurerait inefficace, tant il semble vrai que la femme infidèle recevait souvent un juste châtement à l'issue de la pièce.⁵⁶ Si en revanche le vers est issu d'un mime moins moral, il pouvait être le prélude d'une réconciliation – ou d'une nouvelle duperie.

I18. *In amore semper mendax iracundia est.*

«En amour, la colère est toujours mensongère.»⁵⁷

La colère est-elle « mensongère » parce qu'elle attise des soupçons infondés ou bien encore parce qu'elle amène, comme en A13, à se croire capable de résolutions qu'on ne pourra finalement guère tenir ? Cela n'est pas impossible et dans ce cas à nouveau elle entraînera un certain rejet de la part du spectateur, mais il est également concevable qu'ici encore il soit fait allusion aux ruses de l'amoureux – ou de l'amoureuse: la colère est mensongère parce qu'elle est feinte, et amorce souvent les raccommodements les plus ardents. La sentence C22 irait du reste dans le même sens:

C22. *Cogas amantem irasci amare si uelis*

«Pousse ton amant à bout si tu veux qu'il t'aime.»

Ici est énoncé un ressort comique ou élégiaque fréquent: les colères entre amoureux donnent du piment à la relation, tant il est doux de faire ensuite la paix.⁵⁸ Cette vérité bien établie aux yeux des anciens peut être le nœud de la brève intrigue constituant le mime et donner lieu à des scènes dont le comique repose à la fois sur la situation (le public rit de l'ignorance de l'amant courroucé à tort) et sur les injures fleuries susceptibles d'être lancées à la face du partenaire se plaisant à irriter l'autre.⁵⁹

⁵³ Ainsi Térence, *L'Eunuque*, 65-69, sur la capacité des femmes à éteindre la fureur de leur amant par une seule larme (O. Ribbeck, 1873 pense d'ailleurs que Publilius s'est ici inspiré de Térence).

⁵⁴ Voir D8, M35 et plus généralement C. Panayotakis, 2013, p. 127.

⁵⁵ Sur le mime abordant l'adultère, voir R.W. Reynolds, 1946 et E. Fantham, 1988-1989, pp. 157-158. L'adultère était un thème massivement présent dans ce genre littéraire (C. Panayotakis, 2010, p. 10 et n. 19), mais il convient de signaler ici le *caveat* de M. Andreassi, 2013 qui remet en cause l'existence, consacrée par divers critiques depuis Reynolds, d'un genre de mime spécifiquement consacré à l'adultère. En définitive l'adultère peut former un thème important de plusieurs mimes sans constituer un sous-genre à part entière.

⁵⁶ C. Panayotakis, 2006, pp. 128-130.

⁵⁷ Cf. A13; aussi Théocrite, *Idylles*, 1.95-98: Cypris rit secrètement, mais feint la colère.

⁵⁸ Cf. A. Otto, 1890, p. 19, s.v. «amare», 3 (= n° 84); voir encore les références rassemblées par G. Laguna Mariscal, 2011, p. 367.

⁵⁹ Les témoignages anciens laissent penser que les mimes pouvaient comporter des injures particulièrement crues pour faire naître le rire (voir la synthèse de C. Panayotakis, 2005, pp. 140-141).

En tout état de cause, dans ces quatre vers la colère est présentée comme une force passagère, conformément à ce que nous avons observé au début de notre enquête. Par ailleurs la colère, dépeinte comme si redoutable dans bien des vers, s'efface en somme systématiquement devant l'amour.

3.2. *Les relations familiales*

La maxime P17 semble évoquer la figure bien connue en comédie du *senex iratus*:

P17. *Parens iratus in se est crudelissimus.*

«Un père en colère est dur surtout pour lui-même.»⁶⁰

En voulant sanctionner sa progéniture de façon excessive, c'est à soi-même que le *pater* fait finalement le plus de peine; l'on en revient au thème déjà abordé des regrets que peut faire naître la colère selon les maximes I43 et éventuellement L13. Un tel propos ne détonnerait pas dans la bouche d'un Micion tentant d'apaiser le courroux de son frère dans les *Adelphes*.⁶¹

Par ailleurs cette sentence P17 fait en quelque sorte écho à la maxime A8 préconisant de s'accommoder des défauts d'un père injuste – injustice dont la colère est peut-être l'une des manifestations les plus spectaculaires:

A8. *Ames parentem, si aequus est; si aliter, feras.*

«Aime ton père s'il est juste; sinon, supporte-le.»

D'autres sentences trouveraient bien leur place dans un conflit entre un père et son fils concernant le modèle de vie à suivre, le type de femme à épouser (par exemple I39 suivant l'interprétation de Gruter; on peut aussi songer à M45: *Meretrix est instrumentum contumeliae* [«Une courtisane est une source d'opprobre»]),⁶² mais leur examen, qui relève de la pure spéculation, nous entraînerait au-delà des bornes du présent article. On se contentera donc de suggérer prudemment que l'*amans* et le *pater iratus* constituent des emplois typiques de certains mimes de Publilius.

4. Conclusion

À la colère sont attachées dans les *Sententiae* attribuées à Publilius qui nous sont parvenues quelques caractéristiques inhérentes, comme son caractère passager ou dangereux. Le jugement porté sur elle est ambivalent, puisqu'elle est tantôt – et le plus souvent – perçue comme néfaste et inefficace, tantôt définie comme le propre d'une âme noble, voire sage: il arrive ainsi que le *sapiens* se mette en colère, mais cette ire ne sera ni irréflechie, ni passagère. Tout se passe donc comme s'il existait deux qualités de colère: celle du commun et celle du sage. Quoiqu'une influence superficielle de la doctrine épicurienne ne puisse être exclue, ces modifications relèvent aussi soit d'un changement dans le personnage qui énonce ces opinions, soit d'un contexte bien particulier qui nous échappe par suite de la disparition du contenu même des mimes. Si cette absence de contexte rend illusoire toute analyse trop précise du rôle dramaturgique de la colère dans les mimes de Publilius, il semble bien que celle-ci revête une certaine importance dans les changements, parfois brutaux mais sans doute passagers,

⁶⁰ Cf. Sénèque, *De la colère*, 3.5.4: le père de famille qui tue son enfant sous le coup de la colère s'inflige à lui-même la peine du deuil.

⁶¹ Voir entre autres les vers 754-756, 794, etc.

⁶² Cf. encore R1: *Ratione non ui uincenda adolescentia est* («La jeunesse doit être domptée par la raison, non par la force»); P37: *Pro dominis peccare etiam uirtutis loco est* («Fauter pour ses maîtres tient même lieu de vertu»). D'après J. Christes, 1979, p. 207, cette dernière sentence se réfère peut-être à un esclave de comédie venant en aide à son jeune maître contre un *senex* intraitable.

des sentiments amoureux; elle a enfin sa place dans la relation entre le *pater familias*, qui apparaît souvent comme un être sévère dans la comédie ancienne, et son fils.

Bibliographie

- M. Andreassi, 2012, «“Adultery Mime” : da pratica scenica a modello ermeneutico», *RhM* 156, pp. 293-313.
- D. Armstrong, 2008, « ‘Be Angry and Sin not’ : Philodemus versus the Stoics on Natural Bites and Natural Emotions », dans *Passions and Moral Progress in Greco-Roman Thought*, J.T. Fitzgerald (ed.), London-New York, pp. 79-121.
- R.A.H. Bickford-Smith, 1895, *Publilius Syri Sententiae*, London.
- A. Blanchard, 1998, «Colère et comédie: les conditions du rire dans le théâtre de Ménandre », dans *Le Rire des Anciens. Actes du colloque international (Université de Rouen, École normale supérieure, 11-13 janvier 1995)*, M. Trédé et P. Hoffmann (ed.), Paris, pp. 91-100.
- K. Bradley, 2017, « Publilius Syrus and the Anxiety of Continuity », *Mouseion* 16 suppl. 1, pp. 65-89.
- S. Braund et G.W. Most (ed.), 2004, *Ancient Anger: Perspectives from Homer to Galen*, Cambridge.
- F. Bravo de Laguna Romero et A. Rodríguez Herrera, 2018, «Las *Sententiae* de Publilio Siro seleccionadas por Erasmo y su influencia en los florilegios de G. Maior y A. Rodrigues de Évora», *CFC(L)* 38, pp. 83-107.
- J. Christes, 1979, «Reflexe erlebter Unfreiheit in den Sentenzen des Publilius Syrus und in den Fabeln des Phaedrus. Zur Problematik ihrer Verifizierung», *Hermes* 107, pp. 199-220.
- F. Desbordes, 1979, «Les vertus de l'énoncé. Notes sur les *Sentences* de Publilius Syrus», *La Licorne* 3, pp. 67-84 (art. cité d'après ead., *Scripta varia. Rhétorique & Littérature latine*, Louvain-Paris-Dudley [Mass.], 2006, pp. 247-267).
- J.W. Duff et A.M. Duff, 1935 [1^{re} édition 1934], *Minor Latin Poets*, London-Cambridge [MA].
- D. Érasme, 1528 [1^{re} édition 1514], *Disticha moralia titulo Catonis cum scholiis auctis Erasmi [...]*, Antverpiae.
- D. Érasme, 1536, *Adagiorum chiliades*, Basileae (ouvrage cité d'après J.-C. Saladin [dir.], *Érasme de Rotterdam. Les Adages*, Paris, 2011).
- E. Fantham, 1988-1989, «Mime: the Missing Link in Roman Literary History», *CW* 82, pp. 153-163.
- G. Flamerie de Lachapelle 2011a, *Publilius Syrus. Sentences*, Paris.
- G. Flamerie de Lachapelle 2011b, «Deux notes sur Publilius Syrus (A49 et I62)», *PP* 66, pp. 139-146.
- D. Fowler, 1997, «Epicurean Anger», dans *The Passions in Roman Thought and Literature*, S.M. Braund et C. Gill (ed.), Cambridge, pp. 16-35.
- O. Friedrich, 1880, *Publilius Syri mimi Sententiae*, Berolini.
- F. Giancotti, 1963, *Ricerche sulla tradizione delle sentenze di Publilio Siro*, Messina-Firenze.
- F. Giancotti, 1967, *Mimo e gnomo. Studio su Decimo Laberio e Publilio Siro*, Messina-Firenze.
- F. Giancotti, 1968, *Publilio Siro. Sententiae*, Torino.
- F. Giancotti, 1969, «Emendazioni publiliane», *RFIC* 97, pp. 129-154.

- F. Giancotti, 1975, «Lacune e variazioni sugli stessi temi nelle sentenze di Publilio Siro», dans *Actes du IX^e Congrès Budé*, Paris, pp. 431-446.
- J. Gruter, 1727, *L. Annaei Senecae & P. Syri mimi, forsan etiam aliorum, singulares sententiae, [...] studio & opera Jani Gruteri. Cum notis ejusdem recognitis & castigatis. Accedunt ejusdem notae postumae*, Lugduni Batavorum.
- A. Haltenhoff, 2003, «Wertebewusstsein und Lebensweisheit bei Publilius Syrus», dans *O tempora, o mores! : römische Werte und römische Literatur in den letzten Jahrzehnten der Republik*, A. Haltenhoff, A. Heil et F.-H. Mutschler (ed.), München-Leipzig, pp. 187-197.
- P. Hamblenne, 1973, «L'opinion romaine en 46-43 et les sentences "politiques" de Publilius Syrus», *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, I.3, pp. 631-702.
- W.V. Harris, 2001, *Restraining Rage. The Ideology of Anger Control in Classical Antiquity*, Cambridge [Mass.]-London.
- S. Jäkel, 1964, *Comparatio Menandri et Philistonis*, Lipsiae.
- G. Laguna Mariscal, 2011, «Riñas», dans *Diccionario de motivos amorios en la Literatura Latina (siglos III a.C.-II. d.C.)*, R. Moreno Soldevila (ed.), Huelva, pp. 366-369.
- E. Malaspina, 2020, « Se soigner soi-même et vaincre la colère. Une nouvelle exégèse de Sen., *De ira* 3, 13, 1 », *MH* 77, pp. 59-73.
- W. Meyer, 1880, *Publilii Syri mimi Sententiae*, Lipsiae.
- T. Morgan, 2007, *Popular Morality in the Early Roman Empire*, Cambridge.
- A. Otto, 1890, *Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Römer*, Leipzig.
- C. Panayotakis, 1998, *Ποπλιλίου Σύρου ΓΝΩΜΑΙ. μεταφραση Κώστας Παναγιωτάκης, Αθήνα*.
- C. Panayotakis, 2005, «Comedy, Atellane Farce and Mime», dans *A Companion to Latin Literature*, S. Harrison (ed.), Malden [Mass.]-Oxford, pp. 130-147.
- C. Panayotakis, 2006, « Women in the Greco-Roman Mime of the Roman Republic and the Early Empire », *Ordia Prima* 5, pp. 121-138.
- C. Panayotakis, 2010, *Decimus Laberius. The Fragments*, Cambridge.
- C. Panayotakis, 2013, « The collection of *sententiae* associated with the mimographer Publilius and its portrayal of laughter, tears and silence », *Logeion* 3, pp. 101-119.
- P. Paré-Rey, 2011, «Captare flosculos. Les *sententiae* du mime Publilius Syrus chez Sénèque», dans *Les Maximes théâtrales en Grèce et à Rome: transferts, réécritures, emplois*, C. Mauduit et P. Paré-Rey (ed.), Lyon, pp. 203-218.
- G. Ranocchia, 2007, «Filodemo e l'etica stoica. Per un confronto fra i trattati *Sulla superbia e Sull'ira*», *WJA* 31, pp. 147-168.
- M.D. Reeve, 1983, «Publilius», dans *Texts and Transmission. A Survey of the Latin Classics*, L.D. Reynolds (ed.), Oxford, pp. 327-329.
- R.W. Reynolds, 1946, « The Adultery Mime », *CQ* 40, pp. 77-84.
- O. Ribbeck, 1873 [1^{re} éd. 1855], *Scaenicae Romanorum poesis fragmenta*, t. II: *Comicorum Romanorum praeter Plautum et Terentium fragmenta*, Lipsiae.
- A. Spengel, 1874, *Publilii Syri Sententiae*, Berolini.
- R. Tosi, 2010 [1^{re} éd. italienne: 1991], *Dictionnaire des sentences latines et grecques*. Traduit de l'italien par Rebecca Lenoir, Grenoble.
- E. Wölfflin, 1869, *Publilii Syri Sententiae*, Lipsiae.